

Objectif

L'objectif de la bourse d'études supérieures en économie de l'énergie de l'Association canadienne d'économie de l'énergie (CAEE) est de soutenir la formation et la recherche dans le secteur de l'économie de l'énergie, défini de manière ouverte, au sein de programmes d'études supérieures dans les universités canadiennes.

Éligibilité

Les étudiants doivent être inscrits à temps complet (les étudiants à temps partiel ou inscrits sous un autre statut sont exclus) et être en règle avec les exigences d'un programme de maîtrise ou de doctorat au sein d'une université canadienne lors de la période de validité de la bourse.

Programmes d'étude visés

La bourse vise les étudiants dans un programme d'études supérieures centré sur l'économie de l'énergie avec mémoire ou thèse (en économie, ingénierie, etc.) ou professionnel (MBA, droit, etc.).

Valeur, nombre et durée

La valeur totale des bourses remises est de 5 000\$, sur une base annuelle. Le nombre de bourses et leur valeur spécifique varient selon le nombre et la qualité des demandes reçues. Les bourses ne sont pas renouvelables d'une année à l'autre.

Processus de sélection

Les demandes reçues seront évaluées par un comité formé par le CAEE. Les décisions de ce comité sont sans appel.

Appel aux candidatures

Un appel annuel aux candidatures sera lancé par le conseil exécutif du CAEE, sous réserve d'approbation budgétaire du conseil.

Rapport

Les récipiendaires de la bourse doivent soumettre un rapport final à la CAEE au terme de l'année correspondant à leur bourse.

Dossier à soumettre

Toutes les demandes pour cette bourse doivent inclure :

- a) un curriculum vitae;
- b) une copie du relevé de notes de l'institution où le candidat a obtenu son plus récent diplôme;
- c) une liste des bourses, fonds de recherche et autres sources de financement à la disposition du candidat ou pour lesquels le candidat a soumis ou va soumettre une demande;
- d) un texte décrivant le programme de recherche ou de formation poursuivi par le candidat, incluant la description, pertinence et contribution du programme à la carrière de l'étudiant dans le domaine de l'économie de l'énergie (maximum de deux pages);
- e) une attestation d'admission ou d'étude dans un programme d'études supérieures.